



**LIVRET
D'ACCUEIL**

PRÉSANSE AU SERVICE DE SES **ADHÉRENTS**

Septembre 2024

QUI SOMMES-NOUS ?

COMPOSITION
DU CA

NOS MISSIONS

PROGRAMME
D'ORIENTATIONS
ET D' ACTIONS

SERVICE
AUX ADHÉRENTS
DE PRÉSANSE

pré**san****se**
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

1 QUI SOMMES-NOUS ?

Association à but non lucratif, Présanse (Prévention, Santé, Service, Entreprise) est l'organisme représentatif des Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI) sur tout le territoire national.

Le réseau Présanse se compose des SPSTI adhérents, des associations régionales de SPSTI également membres de Présanse et de l'association nationale basée à Paris.



LA BRANCHE EN CHIFFRES...

174 SPSTI*

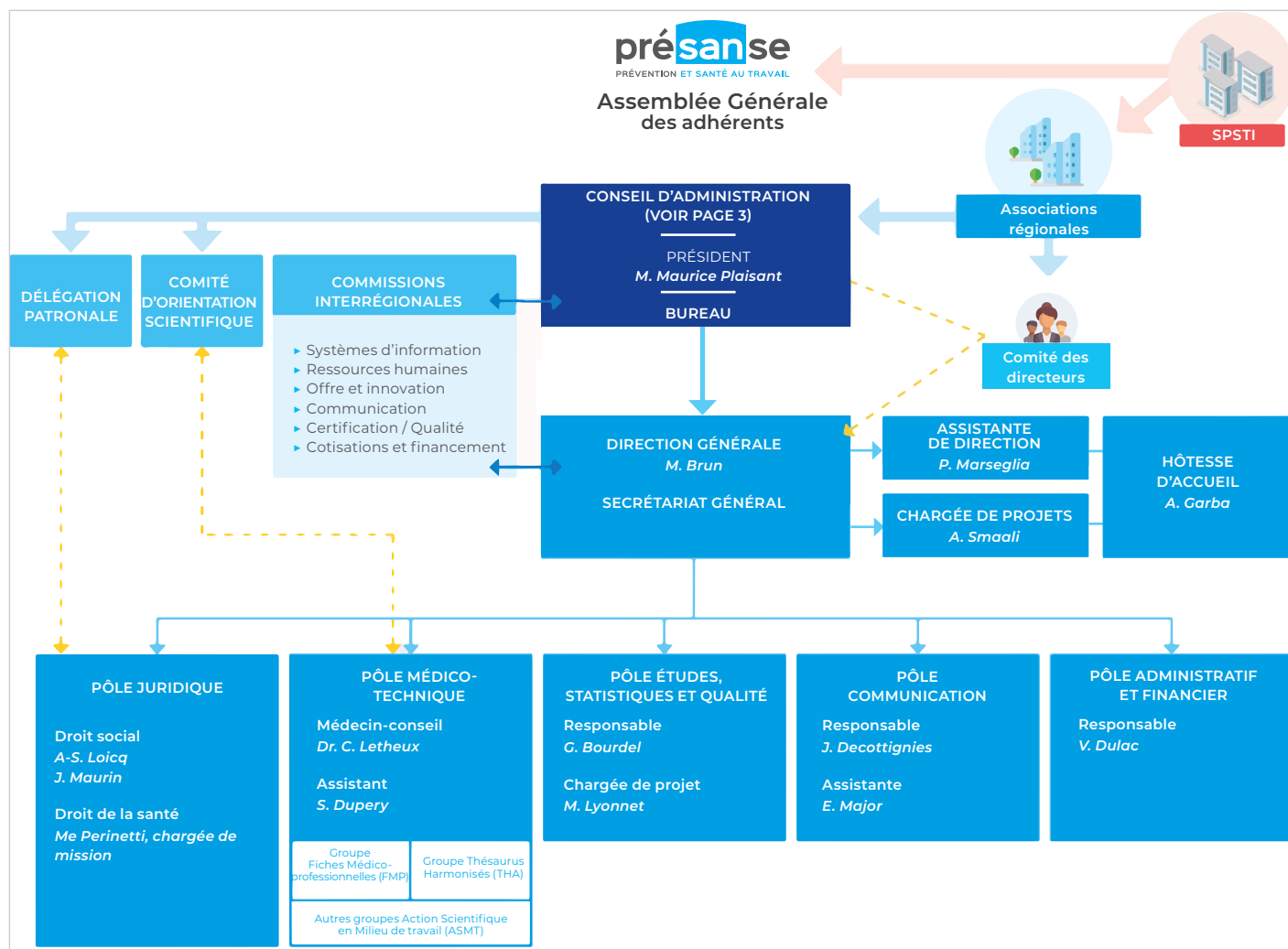
18 152 collaborateurs*

1,5 million d'établissements suivis*

18 millions de travailleurs suivis*

*au 1^{er} janvier 2023.

ORGANISATION DE PRÉSANSE



L'article 7 des statuts définit la composition du conseil d'administration (CA). Ainsi, chaque association régionale membre de Présanse désigne sa délégation conformément aux statuts. Le CA est composé en mai 2024 des membres suivants :

► **Maurice Plaisant***, Président du SPSTI 2A, Corse du sud, et **Président de Présanse**

Pour l'association Présanse Auvergne-Rhône-Alpes :

- Serge Lesimple, Président
- Patrice Cournot, directeur de l'Agemetra

Pour l'association Présanse Bourgogne Franche-Comté :

- Marcel Felt, Président
- Pascal Ledest, directeur de l'OPSAT

Pour l'association Présanse Bretagne :

- Michel Combe*, Président
- Emmanuel Didier, directeur de l'AIST 22

Pour l'association Présanse Centre-Val de Loire :

- Fabrice Poirier*, Président
- Bruno Antoinet, directeur du CIHL 45

Des membres du réseau Présanse de la région Grand Est :

- Jérôme Sevean, Président du STSM 51
- Sylvain Richet, directeur d'AST 08

Pour l'association Présanse Hauts-de-France :

- Jean-Michel Dupuis, Président du Pôle Santé Travail Métropole Nord, délégataire du Président Présanse Hauts-de-France
- Cécile da Costa, directrice de l'ASMIS

Pour l'association Présanse Île-de-France :

- Thierry Tron Lozai*, Président
- Claudine Sulitzer, Présidente déléguée de Premlink
- Stéphane Martin, Président de Thalie Santé
- Vinh Ngo, directeur général du CIAMT

Pour l'association Présanse Normandie :

- Didier Morisset*, Président
- Arnaud Marchand, directeur de MIST Normandie

Pour l'association Présanse Nouvelle-Aquitaine :

- Jean-Claude Dupraz, Président
- Anne Plantif, directrice du Service de Santé au Travail des Landes

Pour l'association Présanse Occitanie :

- Pascal Godeby*, Président
- Karine Flahaut, directrice de l'ASMT 65

Pour l'association Présanse PACA-Corse :

- Hervé de Veyrac, Président
- François-Xavier Michaux, directeur général de ST Provence

Pour l'association Présanse Pays de la Loire :

- Jean Cesbron*, Président
- Nicolas Bodet, directeur du SMIE

Pour la délégation des SPSTI ultramarins :

- Claude Hayot, Président du Centre Médecine du Travail (Martinique)
- Serge Figaro, directeur du CISTC (Guyane)

*Membres du Bureau.

COMITÉ DES DIRECTEURS

Conformément à l'article 16 des statuts, un comité de directeurs de SPSTI, issus de l'ensemble des régions, à raison d'un directeur par région, est constitué.

Il élabore des propositions à destination du conseil d'administration, notamment concernant les orientations et les plans d'actions de Présanse.



Représenter les SPSTI

- ▶ Représenter les SPSTI dans la négociation collective de branche¹
- ▶ Représenter les SPSTI en tant qu'opérateurs, grâce à une connaissance des sujets opérationnels, auprès des pilotes du système (partenaires sociaux et Etat)
- ▶ Entretenir des échanges réguliers avec les partenaires de l'environnement institutionnel et universitaire
- ▶ Conduire des actions de communication au niveau national



Informier et conseiller les SPSTI adhérents

- ▶ Informer sur les actualités en santé et prévention en milieu professionnel, sur les évolutions législatives, réglementaires, et sur les évolutions du secteur de la Santé au travail
- ▶ Conseiller sur le droit social et en droit de la santé
- ▶ Mettre à disposition des ressources et des outils pour les Services : ressources juridiques, médico techniques, statistiques, qualité, RH, pour les systèmes d'information, ou des outils de communication partagés



Accompagner le réseau des SPSTI dans la mise en œuvre des dispositions législatives et réglementaires

- ▶ Animer des commissions et groupes de travail selon les priorités définies dans le cadre du Programme d'orientations et d'actions validé par les instances de Présanse
- ▶ Recenser et valoriser les innovations et dispositifs facilitant la mission des SPSTI / favoriser l'harmonisation des pratiques et la cohérence du service rendu
- ▶ Nourrir les réflexions sur la formation professionnelle et les besoins en compétences liés à l'activité des Services / contribuer aux réflexions de l'Afometra² sur les contenus de formation



Organiser des temps d'échanges pour la profession

- ▶ Des ateliers ou des journées d'étude, pour permettre l'échange entre les adhérents
- ▶ Des sessions d'échanges en région à la demande des adhérents
- ▶ Les Journées Santé-Travail en octobre (congrès médico-technique)



Collecter, traiter et diffuser des données des SPSTI, consolidées au niveau national, qui permettent d'alimenter la réflexion sur les actions à mener et de les valoriser

1. Par l'arrêté du 6 octobre 2021 Présanse est reconnu comme étant la seule organisation professionnelle d'employeurs représentative dans la Convention collective nationale des Services de santé au travail interentreprises. À ce titre, elle a l'obligation de produire un rapport de branche, conformément à l'article D.2241-1 du Code du travail. La production de ces rapports n'est possible que par la mobilisation de tous les SPSTI. La confidentialité des données est assurée, conformément au règlement européen sur la protection des données (RGPD).

2. L'Afometra, créée en 1971, propose une offre de formation aux acteurs des Services de prévention et de Santé au travail.

Le réseau s'est doté d'un Programme d'Orientations et d'Actions lors de son Assemblée Générale de 2023, pour guider ses travaux et projets, qui a été confirmé lors de l'Assemblée Générale d'Aix-en-Provence en 2024.

ORIENTATION N°1

Sur la base du décret n°2022-653 du 25 avril 2022, stabiliser et déployer l'offre socle pour qu'elle soit lisible et cohérente pour les adhérents et leurs salariés.

ORIENTATION N°2

Accompagner les SPSTI dans leur certification.

ORIENTATION N°3

Mettre en place au sein du réseau une démarche de mutualisation des pratiques, méthodes et outils, afin de permettre aux Services intéressés de les utiliser pour faciliter/accélérer la délivrance de leur offre socle et la préparation de leur certification.

ORIENTATION N°4

Permettre à chaque SPSTI de choisir et mettre en œuvre un système d'information adapté aux enjeux de la réforme (fonctionnalités, sécurité et interopérabilité).

ORIENTATION N°5

Disposer d'un tableau de bord national permettant de rendre compte auprès des partenaires sociaux et des pouvoirs publics de notre capacité collective à délivrer l'offre socle et à assurer nos missions.

ORIENTATION N°6

Identifier les modalités communes de facturation qui rendront plus compréhensibles et cohérentes les cotisations.

ORIENTATION N° 7

Lutter contre la pénurie de médecins du travail en :

- ▶ Améliorant l'utilisation du temps médical dont nous disposons à travers l'optimisation de nos organisations et des modes de fonctionnement des équipes pluridisciplinaires,
- ▶ Améliorant l'attractivité de notre secteur d'activité afin de susciter plus de vocations « Santé au travail dans l'interentreprises » auprès des futurs médecins.

ORIENTATION N° 8

Développer une Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) de branche pour répondre aux besoins des Services et aux enjeux de la réforme et, par conséquent, adapter la classification des emplois de la branche.

ORIENTATION N°9

Faire évoluer nos modes de coopération, pour que les Services, les associations régionales et l'association nationale Présanse, dans le respect du principe de subsidiarité, contribuent pleinement à ce que notre action collective soit cohérente et utile à chacun.



De nombreuses compétences internes ou externes sont mobilisées tout au long de l'année pour mettre en œuvre les orientations et réaliser les projets et actions.

Les commissions de travail, composées de membres désignés par les associations régionales et appuyées par les permanents de Présanse, jouent un rôle important. Elles suivent une feuille de route cohérente avec les orientations retenues.

Les commissions permanentes de Présanse sont :

- La **Délégation Patronale** négociatrice de la Convention Collective Nationale
- La commission **Systèmes d'information**
- La commission **Ressources humaines**
- La commission **Offre et innovation**
- La commission **Communication**
- La commission **Certification**
- La commission **Cotisations et financement**

La liste des membres est disponible sur presanse.fr

Des groupes de travail « Action Scientifique en Milieu de Travail » (ASMT) animés par le médecin-conseil de Présanse, Dr Corinne Letheux, se réunissent régulièrement :

- Groupe **Thésaurus Harmonisés**
- Groupe **Fiches Médico-Professionnelles**
- Groupe **Toxicologie**
- Groupe **Usage de la donnée et éthique**
- Groupe **Prévention des conduites addictives**
- Groupe **Pratiques infirmiers**

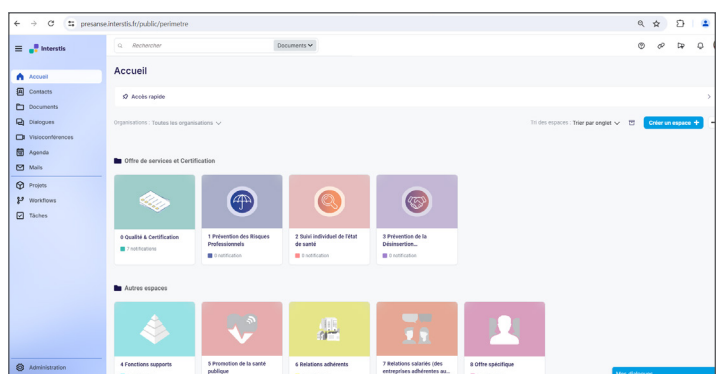
Par ailleurs, chaque SPSTI est invité à désigner à Présanse un **médecin relais**, pour être le contact privilégié du Pôle Médico-technique et du médecin-conseil de Présanse (une réunion par an et des échanges d'informations en cours d'année).

Les associations régionales et les SPSTI ultra-marins sont invités à désigner au moins un membre dans chaque commission permanente / groupe de travail.

RESSOURCES À DISPOSITION

Une base de données partagées **Interstis** est mise à disposition des SPSTI du réseau Présanse, notamment en vue de la Certification.

Ce logiciel en ligne constitue un outil collaboratif organisé en différents espaces pour impulser le partage de pratiques entre les SPSTI du réseau.



L'interface collaborative Interstis

Sur le site internet presanse.fr, vous retrouverez de nombreuses actualités et des documents exclusifs en Santé au travail, régulièrement mis à jour et classés par catégories.

Les différents outils, notes et documents **juridiques** se retrouvent dans l'onglet **Ressources ► Juridique, Convention collective ou RH**, selon les sujets.

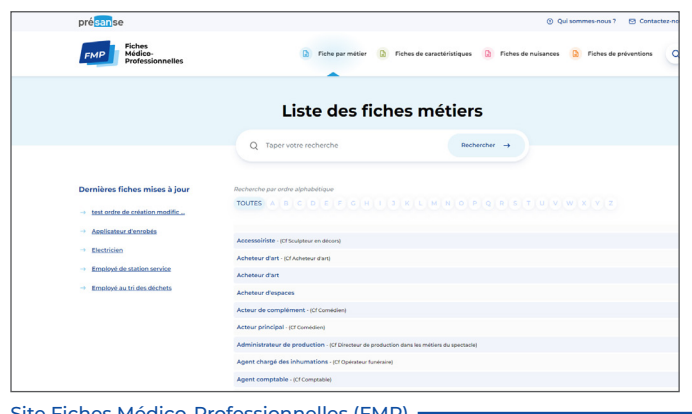


La négociation collective de branche, comment ça marche ?

Les différents outils, notes et documents **médico-techniques** se retrouvent dans l'onglet [Ressources](#) ► [Médico-technique](#).



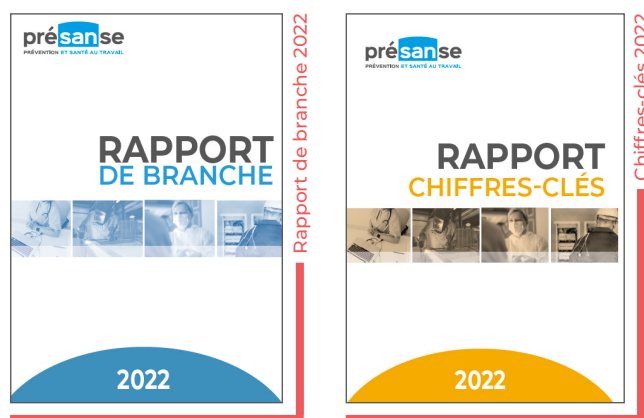
Les **Fiches médico-professionnelles** pour plus de 1500 métiers tous secteurs d'activité, sont disponibles sur www.fmppresanse.fr



Site Fiches Médico-Professionnelles (FMP)

L'ensemble des documents de référence et des productions en lien avec la **certification**, **l'annuaire des responsables qualité et la base documentaire collective** sont disponibles dans l'onglet [Ressources](#) ► [Organisation SI et RH](#) ► [Certification](#).

Accéder aux **rapports de branche et chiffres-clés** annuels via : <https://presanse.qualios.com>



Tous les numéros des **Informations Mensuelles** et les articles distincts classés par thème sont à retrouver dans l'onglet [IM](#) du site presanse.fr, ainsi que dans [Ressources](#) ► [Communication](#).

Enfin, les outils de **communication partagés** pour les SPSTI sont disponibles sur le site presanse.fr ► [Ressources](#) ► [Communication](#).



Informations Mensuelles de mars-avril 2024



Brochure et fiches offre socle de services

CONTACTS :

Ghislaine Bourdel, Responsable statistiques et qualité
g.bourdel@presanse.fr

Martial Brun, Directeur Général
m.brun@presanse.fr

Julie Decottignies, Responsable communication
j.decottignies@presanse.fr

Valérie Dulac, Responsable administrative et financière
v.dulac@presanse.fr

Sébastien Dupery, Assistant pôle médico-technique
s.dupery@presanse.fr

Asta Garba, Accueil
accueil@presanse.fr

Dr Corinne Letheux, Médecin-conseil
c.letheux@presanse.fr

Anne-Sophie Loicq, Juriste, droit social
as.loicq@presanse.fr

Mariette Lyonnet, Chargée de projets
m.lyonnet@presanse.fr

Elodie Major, Assistante communication
e.major@presanse.fr

Patricia Marseglia, Assistante de direction
p.marseglia@presanse.fr

Virginie Perinetti, Avocat conseil, droit de la santé
v.perinetti@presanse.fr

Ata Smaali, Chargée de projets
projets@presanse.fr



10 rue de la Rosière - 75015 Paris

accueil@presanse.fr

www.presanse.fr

Tél. : 01 53 95 38 51

